

**NOTE DE PRÉSENTATION DESTINÉE AUX REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU
COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL**

Séance du 20 novembre 2018

Point 2 :

Présentation du projet de protocole sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Contexte

Le 1^{er} mars 2017, le ministère de la Culture s'est engagé avec les organisations syndicales à la déclinaison du protocole d'accord interministériel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (8 mars 2013).

En 2017, le calendrier de travail a été le suivant : 6 réunions de négociation se sont tenues (24 avril – axe 2 ; 16 mai – axe 3; 9 juin – axes 1 et 4 ; 3 juillet ; 22 septembre ; 16 octobre.

En 2018, les réunions de négociation se sont poursuivies : 6 se sont tenues (19 et 31 janvier, 7 mars -examen des axes 3 et 4-, 28 mars, 11 juin et 3 juillet). La dernière réunion a été sous la présidence de la conseillère sociale.

Evolution / état d'avancement

Le projet de protocole a été présenté en CHSCTM le 19 octobre 2018. Il a fait l'objet de légers amendements transmis aux organisations syndicales.

Calendrier / prochaines échéances

Signature par le ministre lors du CTM

Liste des documents communiqués

Protocole et plan d'action